



Critères nationaux de sélection
Championnat du Monde senior (G14)
(12-18 octobre 2021 – Wuxi - Chine)

1. Informations générales

1.1 Date du Championnat

Le Championnat du Monde senior 2021 (CMS) de Taekwondo se déroulera du mardi 12 au lundi 18 octobre 2021 à Wuxi en Chine.

1.2 Lieu

Pas encore connu.

Wuxi (Chine)

1.3 Eligibilité

Les conditions requises pour participer au CMS 2021 sont les suivantes. Le taekwondoïste¹ doit être :

- porteur d'une Global Athlete License 2021,
- affilié à une fédération membre de la Belgian Taekwondo Federation,
- de nationalité belge,
- porteur d'un diplôme dan délivré par le Kukkiwon,
- né en 2004 ou avant.

1.4 Catégorie de poids

Les catégories de poids ouvertes à la sélection sont :

Femmes : -46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73 kg

Hommes : -54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87 kg

1.5 Nombre de sélectionnés par catégorie

Un seul taekwondoïste par catégorie de poids et par nation peut être sélectionné.

1.6 Date limite d'inscription

La date limite pour inscrire les taekwondoïstes sélectionnés est le xx/xx/2021 (*lors de la rédaction de ces critères, cette date n'est encore pas connue*).

1.7 Période de sélection

La période de sélection débute le 01/02/2021 et se clôture 7 jours calendrier avant la date limite d'inscription.

¹ Dans le présent document, le masculin est employé à titre épique.

2. Critères nationaux de sélection

Afin d'être sélectionnable pour une participation au CMS 2021, en plus de satisfaire aux prérequis de la WT (voir 1.3), durant la période de sélection, le taekwondoïste belge doit satisfaire au minimum à une des conditions mentionnées ci-dessous.

Le taekwondoïste doit :

- a) Avoir participé aux Jeux Olympiques de Tokyo (G20),
ou
- b) Avoir atteint au minimum les 1/8 de finale du Championnat d'Europe 2021 (G4),
ou
- c) Avoir remporté au minimum une médaille dans un open (G1 ou G2)
et
Avoir remporté au minimum une somme de 7 points, en trois participations, attribués sur base du tableau 1 ci-dessous.

Résultat	G1	G2
1^{ère} place	10	20
2^{ème} place	6	12
3^{ème} place	3,6	7,2
5^{ème} place	2,16	4,32
9^{ème} place	1,51	3,02
17^{ème} place	1,06	2,12
33^{ème} place	0,74	1,48

Tableau 1 : Points attribués par la WT en fonction du niveau atteint dans l'open de niveau G1 et G2

Remarques :

- Le taekwondoïste qui remplit le critère « a » est sélectionnable dans sa catégorie « mondiale ».
- Pour les critères « b » et « c » :
 - o un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
 - o le taekwondoïste sera sélectionnable dans la catégorie de poids dans laquelle il a rempli les critères de sélection.
- Pour le critère « c », les points doivent avoir été obtenus dans une même catégorie de poids mondiale. Des résultats obtenus dans des catégories de poids différentes ne peuvent être comptabilisés ensemble.
- Le Championnat d'Europe des moins de 21 ans qui se déroulera en Estonie du 24 au 27 août 2021 est assimilé à un open G1.

3. En cas d'égalité

Si plusieurs taekwondoïstes ont réalisé les critères de sélection minimum dans une même catégorie de poids, une ou plusieurs conditions de sélection supplémentaires sont requises, par ordre de priorité :

- 1) Le taekwondoïste qui aura atteint le top 8 du ranking mondial de la WT dans la catégorie concernée sera sélectionné.



- 2) En cas d'égalité, le taekwondoïste qui aura remporté la plus grande somme de points en trois participations labélisées G sera sélectionné.
- 3) En cas de nouvelle égalité, le taekwondoïste qui aura la plus haute place dans le ranking mondial de la WT de la catégorie concernée sera sélectionné.

Remarques :

- le ranking mondial considéré est la publication disponible sur le site <https://worldtkd.simplycompete.com/playerRankingV2> le dernier jour de la période de sélection.
- la commission nationale de sélection (CNS), sur base de l'analyse du dossier orientée sur les chances de succès, pourra proposer au taekwondoïste non sélectionné (qui a rempli les critères de sélection) de combattre dans la catégorie supérieure ou inférieure à condition que cette catégorie soit libre.

4. Dossier motivé

Etant donné qu'en raison de la pandémie de Covid-19 peu d'opens G1-G2 ont été organisés, si dans une catégorie de poids, aucun taekwondoïste n'a rempli les critères de sélection ci-dessus, la Commission Nationale de Sélection peut établir une sélection sur base d'un dossier motivé qui sera remis à la direction technique de chaque fédération. Après analyse des chances de succès, la CNS décidera d'une éventuelle sélection.

Néanmoins, des minima doivent être remplis pour prétendre à la sélection :

- a) Le taekwondoïste doit avoir au minimum participé à un tournoi majeur junior après le 01/02/2019.
ou
- b) Le taekwondoïste doit avoir au minimum remporté une médaille en open G1-G2 senior après le 01/02/2019.
ou
- c) Le taekwondoïste doit être classé dans le top 32 du ranking mondial (WT) de la catégorie de poids convoitée (en date de la dernière publication).

Dans son dossier, le taekwondoïste démontrera entre autres :

- son niveau de compétition,
- son niveau d'entraînement,
- son niveau de condition physique.

Les dossiers doivent être remis à la CNS au plus tard le dernier jour de la période de sélection.